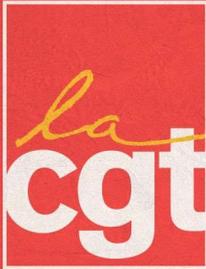


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Pour l'égalité des droits, la CGT sera présente à la marche des fiertés LGBTQI+ de Paris, samedi 24 juin

La marche des fiertés parisienne s'élancera, ce samedi, à l'appel de nombreuses associations LGBTQIA+. La CGT y sera présente comme chaque année. Cette marche aura une dimension tout à fait particulière en cette année anniversaire des 10 ans du « mariage pour tous », qui ouvrait le 23 avril 2013 le droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même « sexe », une avancée sociale majeure vers l'égalité et la conquête de droits nouveaux.

Pourtant, l'égalité des droits en France n'est toujours pas une réalité. Bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés et les agressions physiques déclarées sont en progression. Elles concernent tout particulièrement les femmes. Alors que l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) a été ouverte en 2021 à toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou seules, les inégalités perdurent pour les personnes LGBTQIA+, notamment dans l'établissement de la filiation, les droits parentaux et la déclinaison de ces droits dans le monde du travail (congés parentaux, droit au bénéfice de la mutuelle pour le ou la conjoint·e).

Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQIA+. Ces discriminations doivent cesser sans délai. Les discriminations se déroulent, en premier lieu, dans le monde du travail. Il s'agit de harcèlement dans 32 % des cas recensés. En 2022, 60 % des personnes LGBTQI+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, 37 % par des supérieur·es hiérarchiques.

La CGT exige des employeur·es qu'ils et elles créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQIA+, qu'ils et elles mettent en œuvre toutes les mesures et droits de ces salarié·es et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises.

Elle exige du gouvernement qu'il contraigne les employeur·es à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie et des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

La CGT et son Union Régionale d'Île-de-France appellent les salariés à participer massivement à la marche, ce samedi 24 juin 2023, et donne rendez-vous à 14h, place de la Nation.

Le même jour, au moins sept autres marches sont prévues : Aurillac, Avignon, Béziers, Brest, Cluny, Dijon et Saint-Pierre-de-la-Réunion.

Montreuil, le 23 juin 2023